

La remédiation et l'erreur comme source d'apprentissage

« Parce que comprendre est plus important que réussir , l'école est un lieu où l'on doit pouvoir se tromper sans risque » dit Philippe Meirieu

Les élèves de CAP ont une épreuve en CCF de français appelée « écriture longue », l'adjectif « longue » ne signifie pas rédiger une longueur impressionnante mais longue dans le temps.

En effet, il s'agit de revenir à 3 reprises sur son écrit (3 moments différents) pour l'améliorer , de faire en sorte que l'élève de CAP cesse de penser en termes de brouillon et de propre mais plutôt en termes de premier jet qui nécessite une amélioration. Anne Armand, IG de Lettres analyse ainsi cette épreuve qui est surtout et avant tout une modalité pédagogique : *« Parce qu'on n'évalue pas un produit, mais un processus, il nous a semblé que l'enjeu du travail proposé serait perceptible et mobilisateur : quelles que soient les qualités et les erreurs de ce premier jet, il vaut la peine d'entrer dans le travail de réécriture, parce qu'il s'agit alors d'un parcours clairement balisé, à la portée de chaque rédacteur, et noté selon des critères contractualisés. »*

La grille de remédiation

L'idée est donc de permettre aux élèves de pouvoir améliorer leur écrit. Afin de les aider , le professeur de français a donc réalisé une grille de remédiation on remarquera que les points positifs sont pointés et valorisés. Trop souvent, les professeurs oublient de le faire , c'est ce que Jean Pierre Astolfi appelle le « syndrome de l'encre rouge », les erreurs sont indéniablement marquées mais les points positifs beaucoup moins !

Le point de vue de l'élève mérite aussi une attention. Cette grille demande , modestement, à l'élève de poser un regard critique sur sa production et lui donne une part de liberté puisque le point de vue de l'élève doit être confronté à celui du professeur

Enfin les conseils donnés par le professeur doivent permettre une amélioration sensible de la copie. Le professeur doit également suggérer des aides concrètes : par exemple, si l'élève n'a pas su rédiger un dialogue, que va lui proposer le professeur pour qu'il puisse le réussir ?

La notation doit alors prendre en compte uniquement la prise en compte et la réalisation de ces conseils

Cette grille dite de « remédiation » peut aussi revêtir un rôle d'évaluation formatrice.

Vers une évaluation formatrice...

Un constat

En proposant, un travail « en dehors du temps scolaire » à des élèves de Tale Bac Pro, on s'aperçoit rapidement leur incapacité à appréhender autant sur la forme que sur le fond, un exercice simple de mathématiques : pas d'écrit normé (pas de titre, pas de report de la numérotation, leurs écrits ne rend pas compte de leurs connaissances), les procédures

n'apparaissent pas, etc... En conclusion, le devoir en temps libre est perçu comme une punition ; la plupart des élèves n'en voit pas le sens ni même le rôle « formateur » !

et un paradoxe...

Pourtant, dans les recommandations académiques du collège, on peut lire « le travail personnel des élèves en classe, en études ou à la maison est essentiel à leur formation »¹. Et, cette idée directrice se poursuit au lycée où il est écrit que « les travaux proposés en dehors du temps d'enseignement, à la maison ou au lycée, jouent un rôle primordial »².

Or, force est de constater qu'en LP, les écrits mathématiques sont principalement faits en classe.

Proposer à tous les élèves (même et surtout ceux de LP) des travaux « formateurs » sur des situations simples, en dehors du temps scolaire, est très riche car il permet :

-aux élèves : d'affermir leurs connaissances, d'évaluer leurs capacités à mettre en œuvre des procédures, à mettre en œuvre des capacités de raisonnement et de communication écrite : les différents types d'écrits de recherche scientifiques (par exemple distinguer ce qui relève du brouillon, des écrits destinés à être communiqués);

-aux professeurs : de concourir à la maîtrise de la langue française dans des écrits scientifiques, à encourager le travail d'équipe, à gérer l'hétérogénéité des élèves, développer le goût de la recherche.

En outre, ce type de travail est un outil privilégié de différenciation.

Mais alors, comment faire « d'un travail de mathématiques en temps libre » un outil formateur à part entière ?

La grille d'auto-évaluation a été remaniée pour en faire un outil d'évaluation formatrice³ avec des élèves de Tale Bac Pro en mathématiques.

Danielle Alexandre (2011) explique que « l'idée clé est d'impliquer chaque élève dans le processus d'évaluation formative pour que celle-ci ne soit pas subie »⁴.

Pour cela, cette grille comporte des critères de réussite et des critères procéduraux qui ont été élaborés avec les élèves en classe et qui offre un certain degré de liberté à l'élève et au professeur.

L'idée est réaliser un outil « pour se positionner dans ses apprentissages » ; c'est-à-dire en faire un outil pour l'élève en terme de « je suis capable de... », et d'un outil pour l'enseignant pour réguler, approfondir les apprentissages dispensés.

¹ Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 – Programme de collège de l'enseignement de mathématiques- page 12.

² Bulletin Officiel n°30 du 23 Juillet 2009- Programme de mathématiques en 2nde- page 2.

³ Georgette Nunziati, « Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice », *Cahiers pédagogiques*, n°280, 1990.

⁴ Danielle Alexandre, « Les méthodes qui font réussir les élèves », ESF éditeur, 2011.

Ainsi, cette grille d'auto et de co-évaluation est élaborée en amont de chaque « travail en temps libre », et est donnée aux élèves en même temps que l'énoncé de chaque travail. L'avantage de cette pratique de discussion/négociation est d'expliciter les objectifs du travail proposé en vue que les élèves puissent se les approprier.

Cette grille permet à l'élève d'agir et de réguler ses apprentissages pendant et pour sa formation.

Mots clés :

Erreur – remédiation – évaluation formatrice – grille d'autoévaluation- coévaluation

Bibliographie :

Danielle ALEXANDRE, « Les méthodes qui font réussir les élèves », ESF éditeur, 2011.

Georgette NUNZIATI, « Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice », Cahiers pédagogiques, n°280, 1990.

Bulletin Officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 – Programme de collège de l'enseignement de mathématiques.

Bulletin Officiel n°30 du 23 Juillet 2009- Programme de mathématiques en 2nde.